

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 405

Artikel: La plaie du cautionnement

Autor: Bonard, S.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.07.2025

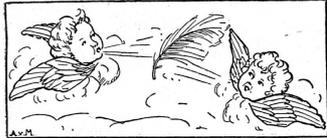
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ches et ses publications; par Frida Wunderlich, secrétaire de l'Institut international de prévoyance sociale; par Ruth Weiland, qui occupait un poste en vue dans les organisations de protection de l'enfance; par Hannah Molte, chef de la Bibliothèque universitaire et municipale de Cologne; par combien d'autres encore?...

La vieille mythologie avait inventé le mythe de Saturne dévorant ses enfants. L'Allemagne de troisième Reich se dépouille volontairement et aveuglément de ses meilleures forces féminines, se prive de concours individuel ou collectif de tant de femmes que le monde entier pouvait lui envier pour leurs capacités, leurs expériences, leurs initiatives, leur passé de travail intelligent et probe. Ce que des années de patient et fécond labeur avaient édifié est perdu en quelques semaines. C'est désespérant.

Désespérant d'assister ainsi à la mutilation par elle-même d'une grande nation. Désespérant de voir reculer brusquement l'idéal pour lequel toutes nous avons travaillé. Désespérant de devoir perdre de la sorte cette confiance dans le progrès, qui éclairait de sa lumière la route ardue sur laquelle doit cheminer notre féminisme. Désespérant de ne pouvoir rien faire durant cette crise terrible d'un mouvement frère du nôtre, et duquel nous avons reçu tant d'encouragements et d'exemples. Rien faire... que nous cramponner toujours plus fortement à notre idéal féministe, le défendre de toute notre foi et de toute notre ardeur, et ce faisant défendre en même temps l'idéal de démocratie, qui lui est si étroitement lié que sa disparition, même momentanée, son remplacement par telle ou telle doctrine à la mode, serait pour nous aussi lourde de conséquences et de menaces que pour nos sœurs féministes en Allemagne.

J. GUEYBAUD.



DE-CI, DE-LÀ

Les femmes médecins d'écoles.

Nous avons signalé dans notre dernier numéro en nous étonnant qu'une chose si naturelle doive être considérée comme une victoire féministe — la nomination d'une femme comme médecin d'écoles à Bienne. Aujourd'hui, c'est à Genève que nous avons le plaisir d'annoncer la nomination par le Conseil d'Etat de M^{lle} Mathilde Schœnau comme médecin-adjoint au Service médical des écoles. Toutes nos félicitations.

A travail égal, salaire égal.

Au cours de sa deuxième session, tenue à Téhéran, du 27 novembre au 2 décembre 1932, le Congrès des femmes d'Orient a adopté, entre autres, la résolution suivante:

« Les traitements et salaires des hommes et des femmes employés dans les écoles, les bureaux, les fabriques, etc., à conditions égales doivent être égaux. »

(Informations sociales du B.I.T.)



Cliché Mouvement Féministe

Une femme juge d'un tribunal pour enfants... mais c'est aux Indes! Mrs. Jinarajadasa est vice-présidente de l'Association des Femmes hindoues.

L'horlogère sans travail et le service domestique

Faisant suite, en quelque sorte, aux articles de M^{lle} Zwahlen sur le service domestique en Suisse d'après le Rapport fédéral sur les conditions du travail ménager, une étude de M. Lampart, inspirée des mêmes sources et publiée dans un journal ouvrier¹, nous montre comment les chômeuses de l'industrie envisagent la question du travail ménager. Nous en donnons ci-après un bref résumé.

I.

En Suisse, l'offre de main-d'œuvre pour le service de maison ne peut satisfaire la demande de personnel. Il faut donc accorder des facilités à l'immigration des domestiques étrangères. Sur 100 employées de maison, 28 sont actuellement étrangères au pays, le plus souvent Allemandes ou Autrichiennes. En 1930, 17.000 jeunes filles ont obtenu des permis de séjour plus ou moins prolongés; ce personnel immigré est généralement qualifié et sérieux.

Le nombre des chômeuses de l'horlogerie ayant augmenté, on eut l'idée de les transférer dans le service de maison. Et l'on se heurta alors à toutes sortes de difficultés. Il fallut se rendre compte que l'horlogère n'est pas du tout préparée aux travaux ménagers, et qu'elle a une répugnance plus ou moins justifiée pour le métier de domestique. De plus, on s'aperçut que son transfert dans le service de maison n'aurait que peu d'influence sur le refolement de la main-d'œuvre étrangère, et que les secours aux chômeuses horlogères, tout en n'étant pas négligeables, ne constituent que le 1,8 % des allocations

¹ La Solidarité, La Chaux-de-Fonds.

fédérales, cantonales et communales. Il est donc exagéré de dire, comme on l'a fait, que les chômeuses de l'horlogerie, en se refusant au service de ménage, causent un grand préjudice à notre économie nationale. Evitons donc de laisser peser sur elles une certaine réprobation, ou de favoriser des restrictions de secours.

En effet, les salaires réels — c'est-à-dire le gage, plus le logis et l'entretien — actuellement payés aux domestiques étrangères, calculés sur la base de 25.000 personnes, à raison de 180 fr. par mois et par personne, égalent fr. 54.000.000. Or, les salaires réels que pourraient réaliser annuellement les 1.500 chômeuses horlogères célibataires transférées dans le service de maison, calculés sur la base de 160 fr. par mois et par personne, égaleraient fr. 2.880.000. D'autre part, les secours accordés annuellement à ces 1.500 chômeuses célibataires, calculés sur la base de 300 jours ouvrables et répartis sur les caisses de chômage et de crise, ascendent à fr. 1.444.500, alors que si ces 1.500 chômeuses remplaçaient 1.500 étrangères, les 23.500 étrangères restant en Suisse recevraient un salaire annuel de fr. 51.120.000.

II.

Quels sont les obstacles rencontrés dès que l'on tente de faire passer les chômeuses horlogères — et celles de toutes les industries aussi, généralement parlant — dans le service de maison?

Ces obstacles dérivent de certaines particularités matérielles et psychologiques. Tout d'abord, le service de maison n'étant pas rien qu'un métier impose au personnel une forme de vie presque patriarcale, exigeant un effort d'adaptation aux usages et aux conceptions de l'employeur, et privant l'employée d'une partie de son indépendance. C'est, cela a été, et ce sera toujours le plus sérieux obstacle, non seulement au transfert des chômeuses industrielles, mais au recrutement du personnel de maison en général.

Le travail en fabrique, par contre, a comme avantages principaux une définition et une réglementation plus serrées du contrat de travail, une durée plus courte du temps de présence, une rétribution complètement en espèces, des rapports moins étroits entre employeurs et employés, donnant à ces derniers l'impression d'une plus grande indépendance, et, point très important, la latitude de se faire une vie privée individuelle, soustraite à l'influence de l'employeur.

Ajoutons que l'ouvrière industrielle tient à avoir une chambre bien à elle et aménagée à son goût, et qu'elle craint de ne pouvoir, étant domestique et faute d'indépendance, cultiver les relations personnelles auxquelles elle a, comme tout être humain, un droit indiscutable. N'oublions pas qu'une forte proportion des chômeuses horlogères souffre seulement de chômage partiel, et qu'elles redoutent de manquer une occasion de travail professionnel si elles se lient par un contrat de travail extra-professionnel ou s'éloignent de leur localité. De plus, et très justement, elles redoutent « de perdre la main ». Les doigts des horlogères doivent rester souples, agiles et délicats.

Une ouvrière horlogère qui ne chôme pas gagne davantage qu'une employée de maison.

Son gain moyen annuel, calculé sur la base des attestations de salaires déjà modifiés dans le sens de la baisse, est de 2.124 fr. Le gain réel, moyen et annuel d'une domestique, calculé sur la base du salaire au comptant et des prestations en nature, est, pour une débutante, de fr. 1.920. La différence en faveur de l'ouvrière horlogère est de fr. 204.

Et puis, le métier de domestique est trop souvent considéré comme étant vulgaire et peu distingué. Au lieu d'être fière d'être la collaboratrice de la maîtresse de maison et d'envisager son travail comme le travail-type et la plus nécessaire des occupations féminines, l'employée se sent souvent humiliée, et cela bien à tort. Quelques chômeuses, les jeunes surtout, redoutent de quitter leur famille; d'autres, d'être transplantées; d'autres encore, et ce sont les plus intéressantes, craignent de n'être pas à la hauteur d'une occupation à laquelle elles n'ont pas été préparées.

III.

Quelles sont les solutions proposées par M. Lampart et les organisations ouvrières aux problèmes tels qu'ils semblent se poser?

Enumerons-les aussi rapidement que possible: combattre la déconsidération injuste et stupide attachée au service de maison; engager les chômeuses industrielles à suivre des cours ménagers, et les y contraindre s'il le faut; là où n'existent pas de tribunaux de prud'hommes, déférer les compétences nécessaires à d'autres instances judiciaires pour la solution gratuite d'éventuels conflits à l'exclusion de défenseurs et avec le concours d'experts-femmes de ménage; garantir largement le droit d'allocations de chômage en cas de rupture abrupte ou de dédite légale du contrat de travail pour de justes motifs apportés par l'employée; améliorer les conditions générales du travail domestique dans le sens d'une augmentation de salaire et de plus de temps libre.

Les chômeuses devenues employées de maison doivent se rendre compte qu'elles ont un sérieux effort à accomplir pour s'adapter à leurs occupations nouvelles, et les maîtresses de maison doivent moderniser leurs rapports avec les domestiques, et leur assurer une indépendance plus grande; les parents de chômeuses mineures doivent les encourager à suivre des cours ménagers et à accepter les places offertes.

Un dernier point: les chômeuses de l'industrie devenant employées domestiques auront le plus grand intérêt à rester affiliées à leur syndicat professionnel, qui leur sera une aide précieuse en cas de conflits.

V. DELACHAUX.

La plaie du cautionnement

Dans la séance du 18 mai du Grand Conseil vaudois, M. Rodolphe Rubattel, directeur de la Revue (Lausanne), a développé une motion tendant à la limitation des cautionnements ruraux, cette plaie qui a désagrégé tant de familles, anéanti tant de domaines et apporté le malheur dans tant de villages. Parmi les moyens qu'il préconise, M. Rubattel cite l'obligation, pour le cautionnant, d'obtenir le consentement de sa femme, car on sait le rôle que joue la femme,

gement pour tous ceux qui luttent pour un principe de vérité et de justice, à faire parfois un retour en arrière, et à renouveler leur foi en mesurant à travers le temps la lente évolution d'une idée?

Le rôle de la maison de tolérance comme principale source de la traite et les relations internationales du trafic sont dénoncées avec une clairvoyance admirable par les abolitionnistes de la première heure. Les luttes acharnées de leurs adversaires, puis, peu à peu, la confirmation des principes émis au nom de la morale et de la justice par les découvertes de la science, et, depuis 1921, par les travaux et les enquêtes de la Commission consultative de la Société des Nations, c'est ce que M. Reelfs expose avec beaucoup de clarté dans une brochure qu'il consacre à l'historique d'un des aspects de la traite des femmes et des enfants.

Les personnes que préoccupe la question morale liront avec intérêt et profit ce travail qui, s'il coordonne des faits qui proviennent une fois de plus la faille de la réglementation, fait ressortir aussi combien tenaces sont encore les vieux préjugés de double morale.

M. S.

LUCIEN PEMJEAN: Vers l'Invasion. Editions Baudinière, Paris, 10 f. fr.

L'auteur, frappé d'une diminution du sens national en France, découvre ce qu'il appelle le véritable ennemi, celui du dedans. Ce qu'est cet ennemi, nous laissons aux lecteurs éventuels de ce livre tendancieux le soin de le découvrir.

J. V.

Ce goût du sanctuaire et de l'apostolat. Ainsi tu t'es levée, attentive, tranquille, Entre l'or du ciel vaste et la brasse des flots; Tu retrouves ton port, ton lac, petite ville, Distante et proche, tel un mirage trop beau, A travers les vapeurs traînantes de la nue, Tu songes frissonnante et comme suspendue.

* * *

J'ai rêvé de te voir et de t'interroger. Tant de fois, tant de fois, j'ai veillé pour t'attendre! Car tout ce que je suis, je pense et ce que j'ai, Tout est venu de toi dans un miracle tendre.

N'y a-t-il pas dans ces vers de quoi émouvoir tous les cœurs vraiment genevois?

HELENE NAVILLE.

JEAN RUMILLY: Le massacre des purs. Editions Figuière, Paris, 1 vol. 15 f. fr.

L'auteur a le goût des reconstitutions du passé; il nous donne ici le récit poétique, et que l'on sent être véridique, des guerres religieuses qui ont ensanglanté le sol de la Provence au début du XIII^e siècle. Les purs, ce sont les hérétiques albigeois, contre lesquels le pape mène une croisade. Prises de villes, persécutions et massacres, portraits de chefs ou de moines, évocation des mœurs de l'époque, tout se lit avec intérêt dans le livre de M. Rumilly. La forme de son récit est claire, sans recherche inutile, et ajoutée au plaisir du lecteur de ces pages intelligentes et pleines d'enseignements.

J. V.

J. D. REELFS, secrétaire général de la Fédération abolitionniste internationale: La traite des femmes et des enfants et la maison de tolérance. 1 brochure de 90 pages. Payot, éditeur.

Quel réconfort n'y a-t-il pas, et quel encoura-

chanter d'un accent mélodieux ce que chantent tous les poètes: l'amour, la nature, les enfants, le vieux logis, la rêverie..., et tant d'autres sujets, qu'affectionnent ceux que la poésie a frôlés de son aile. Aujourd'hui elle s'attaque à un sujet plus grave, un sujet qui lui demande un plus dur labeur: elle chante sa ville natale. Elle la chante sous tous les aspects: la Genève du passé, Genève le matin, le soir, Genève par le soleil, Genève par le vent, Genève au clair de lune. Tout en la décrivant, elle en conte un peu l'histoire et en fait surgir l'âme.

En lisant ces beaux vers bien rythmés, si riches d'expressions, dont le Mouvement Féministe a eu la primeur le 12 novembre, lors de la fête donnée en l'honneur de sa majorité, on se sent fier d'être Genevois, on retrouve avec émotion, sous la banale patine de la Genève d'aujourd'hui, parfois bien décevante, la haute destinée spirituelle de cette ville, sa raison d'être profonde. Car le Message de la Cité est une œuvre de foi qui vous atteint en plein cœur.

Ecoutez plutôt quelques-unes des strophes de cet ouvrage remarquable:

Toi l'ancienne Genève

Toi l'aieule au front gris, toi l'ancienne Genève, Tu t'es levée au bord du ciel bleu qui s'achève, La lumière, l'air dur te blessent, trop vibrants, Tu reviens du passé, pâle petite ville. Surprise, le cœur gros, au loin tu te profiles, Mais déjà ressaisie et ferme tu reprends. Ta longue veille, ton amour, ton grand courage.

* * *

Et je te reconnais dans le couchant qui luit, Car c'est de toi que la Genève d'aujourd'hui Tient certains traits aigus de l'âme, du visage, Et cette passion des contraires qu'elle a,



Publications reçues

M^{me} EMILIA CUCHET-ALBARET: Le Message de la Cité. 1 vol. Genève, Alexandre Jullien, éd.

M^{me} Cuchet-Albaret, auteur de nombreux volumes de vers et d'un recueil de folklores, est un vrai poète, dans toute l'envergure du terme. Nous irons même jusqu'à dire qu'elle est parmi nos meilleurs poètes genevois. Elle voit, elle sent, elle sent, elle comprend, et elle sait exprimer ce qu'elle a vu et senti, en une langue noble, forte, savoureuse, parfois un peu compliquée. Elle ne se contente pas d'avoir de la facilité, elle creuse plus profond dans son art et en extrait les gemmes du vrai talent.

Jusqu'à présent, elle avait consacré sa lyre à

dans la campagne tout particulièrement; la femme est généralement plus prudente; l'obligation du consentement de l'épouse mettrait un frein au cautionnement.

Que voilà une note nouvelle dans une assemblée législative vaudoise! Et combien ces paroles nous plaisent dans la bouche d'un chef radical! Après avoir vu tant de maris disposer des biens des femmes qui ont eu l'imprudence de se marier sous le régime de la communauté, verrous-nous des ruines évitées par le refus de la femme de co-signer un cautionnement souscrit par son époux, être faible à qui il suffit de faire « boire un verre » pour qu'il s'engage à payer des sommes considérables, et qui, si la caution doit s'exécuter, devra dépouiller sa famille de son patrimoine?

Mais il y a loin du dépôt d'une motion à sa réalisation, il y a un long chemin entre les éloges mérités faits à la paysanne vaudoise, et le droit octroyé à cette même paysanne de mettre son veto aux bêtises de son mari.

S. BONARD.

A l'Association suisse pour le Suffrage féminin

L'Assemblée de Bâle.

(Suite de la 1^{re} page.)

La matinée du dimanche s'écoula au Bischofshof, dans une salle austère et vénérable, qui abrite pour la première fois de sa longue vie une assemblée telle que la nôtre. M. le conseiller d'Etat Imhof, chef du département de justice, nous y souhaite la bienvenue au nom de son gouvernement. Son discours se ressent visiblement du conflit entre ses sympathies personnelles pour le suffrage et sa position de représentant de hauts personnages aussi peu féministes que possible. Ils veulent bien reconnaître que nous ne sommes pas dangereuses et que nous travaillons, somme toute, au bien du pays; mais ils ne poussent pas plus loin leur compréhension et leur tendresse et se bornent à nous endurer avec résignation.

La conférence de M^{lle} Bloch (Zurich) sur le suffrage féminin et la crise économique fut de tout premier ordre; ici, encore, nous n'en dirons pas plus long, puisque ce beau travail sera résumé dans ce journal.

Mrs. Corbett Ashby monte à l'estrade, comme toujours charmante, avec le curieux contraste de la douceur des yeux et de la bouche et de la ténacité d'un menton volontaire. Elle nous parle dans son français un peu chantant de l'interdépendance des peuples qui ont brisée la guerre d'abord, les exagérations nationalistes ensuite. Contre la théorie nouvelle de l'étatisme qui prend trois formes, le bolchevisme, le fascisme et l'hitlérisme, les femmes doivent se lever en masse. Il ne faut pas employer l'expression de *crise économique*, car *crise* sous-entend un état passager, mais bien celle de *transformation économique* et il faut bien nous persuader que nous ne reviendrons jamais aux conditions d'avant-guerre. Quels sont les remèdes à apporter à la fâcheuse non-coopération actuelle des nations? Renoncer aux dettes, aux réparations, aux contingents, aux folies douanières, et surtout à celle de la guerre. Lutter contre les mensonges des gouvernements, qui ont tellement excité les peuples que ceux-ci ne peuvent plus échapper aux haines internationales, et revenir à une situation plus normale. Il faut se rendre compte que le développement matériel de l'homme a surpassé son développement spirituel, il faut apprendre à nous comprendre, à organiser la paix, à écouter l'avis des autres, à ne pas tourner le bouton quand nous entendons quelque chose qui nous déplaît — Mrs. Ashby est sans-filiste! — Les mères doivent expliquer la situation à leurs enfants, et leur dire aussi que les intérêts capitalistes engagés dans les armements sont les plus grands ennemis de la paix.

Après des considérations intéressantes sur la S. d. N., Mrs. Ashby conclut à peu près ainsi: Les hommes devraient envisager que, malgré tout leur bon vouloir et leur affection pour leurs familles, ils ne peuvent plus être les protecteurs des femmes et des enfants: ils ne peuvent les protéger, ni contre le chômage, ni contre la guerre. Pourquoi n'appellent-ils pas les femmes à leur aide pour organiser le redressement économique, la révolte contre les armements, et pour sauver la démocratie? Nous applaudissons les paroles émouvantes de notre présidente internationale... M^{lle} Furujhalm me dit: « Depuis que je connais Mrs. Ashby et que je la vois travailler, je constate qu'elle grandit à mesure que grandit sa tâche... »

Le banquet au café Spitz fut abondant en discours sur lesquels, faute de place, je ne puis m'étendre: discours de la distinguée présidente du groupe bâlois, M^{me} Vischer-

Alloth, de M^{me} Leuch, de M^{me} de Montet, de M^{lle} Furujhalm, de représentantes de sociétés féminines et, *last but not least*, de M^{lle} Gourd; elle rappelle qu'ayant fondé le groupe de Bâle, elle s'en sent bien un peu la grand-mère ou la marraine. Parmi les convives, on remarque des suffragistes de Mulhouse et de Colmar accourues en signe d'aimable confraternité.

Il faut se séparer... les uns s'en vont à Dornach voir le Goetheum, d'autres visitent la cathédrale ou les musées. Aux amies de Bâle, merci; à toutes les suffragistes, au revoir!

JEANNE VULLIOMENET.

Problèmes d'éducation

La XI^e série des Journées éducatives lausannoises, les 19 et 20 mai dernier, a été consacrée au développement du petit enfant, de 2 à 7 ans; elle a été suivie par un public nombreux peut-être, mais où prédominait la jeunesse. Ce qui est fort encourageant.

Durant la première journée ont été présentées deux maisons consacrées aux petits: le home « Chez Nous », qui dirige M^{lle} Fillion, à la Clochette, près Lausanne, et la Maison des Petits de Genève, dirigée par M^{lle} Lefendel et Audemars. La « Maison des Petits » abrite depuis quatorze ans des enfants difficiles, légèrement retardés, à l'hérédité chargée, et s'efforce d'en faire des êtres utiles, et elle y réussit à force d'amour, de patience, et aussi de connaissances psychologiques et pédagogiques. Il importe, dans les temps tragiques que nous vivons, d'épargner au petit les influences émergeantes, d'en faire un être fort et résistant. On y arrive en étudiant de très près les anomalies de l'enfant, ses premiers pas, ses premières expériences sensorielles.

M^{lle} Lafendel analyse finement ses méthodes de travail, montre ses petits jouant et s'instruisant, s'instruisant sans s'en rendre compte aux leurs plots, leurs jeux, leurs billes, leurs modèles, leurs crayons de couleur. Elle utilise avec bonheur cette méthode Montessori dont M^{lle} Louise Briod, qui enseigne aux Ecoles normales de Lausanne, dit les avantages; en laissant l'enfant libre de choisir son occupation, on lui donne le goût de travailler; il va sans dire que cette liberté est surveillée de près par la maîtresse, qui intervient avec discernement. L'enfant, avec le matériel Montessori, apprend beaucoup sans s'en apercevoir, et les parents les plus prévenus contre cette méthode du bon plaisir concèdent qu'elle obtienne de fort bons résultats.

M. Ad. Ferrère (Genève) se plaint que les pédagogues, les parents ne lisent pas assez la littérature des maîtres des sciences pédagogiques; les Binet, Decroly, Descoures, Piaget leur fournissent une riche matière à méditer, leur éviteraient des faux pas. Car, dans ce domaine, c'est surtout l'adulte qu'il faut éduquer. M^{lle} Ad. Ferrère a consacré à la psychologie du tout petit, M^{lle} Guex, tout d'abord, qui dirige le Centre médico-pédagogique valaisan, à Monthey, et y fait de l'excellent travail en soignant par la persuasion des enfants nerveux, troubles, souffrant d'anomalies, a exposé quelques-uns de ces anomalies, causées par le surmenage, la jalousie devant un nouveau-né, l'attachement exagéré pour un des parents. Elle a illustré ses dires d'exemples frappants. Il faut se garder de traiter légèrement ces conflits du

sentiment, car ils engendrent des anomalies, des peines profondes et durables, qui marqueront leur victime leur vie durant.

La genèse et l'insubordination des sentiments chez l'enfant a été exposée par M. Ch. Baudouin, directeur de l'Institut international de psychologie de Genève, qui a présenté quelques cas de sentiments subconscients, sentiment d'infériorité, de culpabilité, le complexe de mutilation, la gamme des idées de châtiement, montré que le refoulement de certains sentiments amenait la naissance de sentiments nouveaux. L'angoisse nerveuse est commune à tous les enfants et doit être attribuée à la séparation d'avec la mère, choc affectif autant que physique qui est à la base de toutes sortes de manifestations affectives.

M^{lle} A. Descoures a terminé ces Journées en montrant l'importance du dépistage précoce des anomalies de l'enfant. Les tests mentaux, et elle les a expérimentés sur une bande de gosses, décèlent ces anomalies, qui peuvent être causées par la maladie, les conflits familiaux, les conflits psychologiques, ou par le milieu social.

Des questions posées aux conférenciers, des visites au home « Chez Nous », à diverses créches ont prouvé l'intérêt que ces Journées d'études ont éveillé chez leurs participants.

S. B.

Le „Fonds du Centenaire“

créé à l'occasion de la majorité de notre journal, pour faciliter le travail de sa rédactrice, se montait déjà à Fr. 244.—
Don de la Section du Suffrage de Davos, en hommage à la mémoire de M^{me} Gourd » 20.—
Don d'une fidèle amie en souvenir de M^{me} Gourd » 10.—
Total à ce jour: Fr. 274.—

Merci de tout cœur pour ces gestes et la pensée qui les dicte.



Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

Lausanne. — Le groupe lausannois de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin a eu son assemblée générale annuelle, bien peu fréquentée, le 17 mai, au Lyceum, sous la présidence de M^{lle} Antoinette Quinche, avocate, qui, dans son rapport, a souligné la marche normale de l'Association, le succès remporté par les séances mensuelles, où ont été traités les sujets les plus divers, le succès aussi du cours d'instruction civique et tout simplement des leçons de droit usuel; on a dû refuser du monde pour l'exposé de M^{lle} Linette Comte, avocate, sur la façon de faire un testament. Des conférences ont été données en français, en français, soit par des membres du comité. La bibliothèque, logée à l'Union des femmes et dont s'occupe M^{me} Ries, vient de recevoir une deuxième collection du *Mouvement féministe*; on voudrait que cette bibliothèque, avec sa riche documentation en allemand, en anglais et en français, soit plus fréquemment utilisée. Le groupe lausannois a adressé une requête au Conseil communal lorsque, dans la discussion du règlement pour le personnel communal, il s'est agi du personnel féminin qu'un conseiller so-

cialiste ne voulait admettre qu'exceptionnellement.

Les comptes, présentés par M^{me} Béranger, accusent un bon de fr. 1453.65, qui représente à peu près la fortune de l'Association. On a remarqué à ce propos que le nombre des membres reste constant, 384, et cela est rare par les temps qui courent. Une bonne part du mérite en revient, à côté de la justice de la cause, à M^{me} Béranger, qui sait admirablement rassembler les membres qui ont envie de donner leur démission et surtout ceux qu'avec beaucoup trop de facilité, la poste indique comme ayant refusé de payer.

Comme la vie pratique, avec les femmes, ne perd jamais ses droits, M^{me} P. Bonnard-Cornuz a présenté une fourchette pour peler les pommes de terre en robe de chambre, qu'une habitante de la Vallée a inventée pour remédier au chômage et pour faciliter cette délicate opération qui consiste à peler élégamment sa pomme de terre, sans qu'elle s'effrite.

Après le ménage, les grands problèmes internationaux. M^{lle} A. Quinche a exposé rapidement les travaux de la commission créée par sept associations suisses, dont l'Association suisse pour le Suffrage féminin et l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses, pour étudier l'industrie privée des armes en Suisse. C'est un des problèmes les plus ardues que pose le désarmement; il touche de près au chômage, à notre neutralité; l'interdiction se heurte à la liberté du commerce inscrite dans la Constitution fédérale. La commission, après mûres délibérations, est arrivée aux conclusions suivantes, qu'elle soumettra au Conseil fédéral:

1. La fabrication des armes et munitions par la Confédération doit être réservée à la défense nationale.

2. L'exportation des armes devrait être interdite à toute fabrique ne travaillant pas pour la Confédération.

3. Pour les fabriques livrant à la Confédération et à l'étranger, devrait être institué un contrôle exercé par des spécialistes.

S. B.

Carnet de la Quinzaine

Mercredi 7 juin:

ZURICH: Frauenzentrale, Schanzengraben, 29, 20 h.: *Le travail rémunéré de la femme en temps de crise*, séance de discussion introduite par M^{lle} Emilie Gourd (en français) du point de vue général et féministe, et M^{me} Gagg-Schwarz (Berne) du point de vue économique.

Samedi 10 juin:

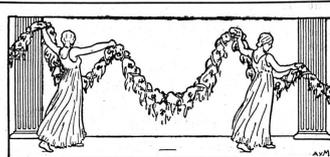
GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 15 h.: Thé au profit de l'œuvre des Vacances pour mères de famille.

Mardi 13 juin:

GENÈVE: Réunion sur convocation des délégués des Sociétés affiliées au Cartel genevois d'hygiène sociale et morale. 1. Rapport du Bureau sur son activité. 2. *Le pain et le lait*, causerie sur l'activité de la Commission romande H.S.M. d'alimentation par le Dr. H. Revilliod.

Mercredi 14 juin:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Soirée familière de rapprochement: *Le travail des assistantes de police*, causerie par M^{lle} Sibillin.



A travers les Sociétés

Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud.

Les assemblées de la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud sont toujours charmantes de cordialité, de bonne volonté, d'entraînement. Ainsi en a-t-il été de l'assemblée de Morges, le 23 mai, pour laquelle l'Union locale avait préparé de charmantes attention, fleurs, thé, chants et accueil amical. L'assemblée, après avoir réçu son comité, adopté rapport annuel et comptes, a dû enregistrer avec regrets la démission, donnée pour des raisons de santé, de M^{me} Couvret-de Budé, qui depuis seize ans présidait la Fédération avec un dévouement et une hauteur de vues auxquels chacune s'est plu à rendre hommage. M^{lle} Fr. Fonjallaz, présidente de l'Union des Femmes de Lavaux (Epesse), la remplacera.

Les aspects complexes du chômage, surtout du chômage féminin, les atteintes portées, ou qu'on tente de porter au travail des femmes, surtout des femmes mariées, la difficulté de revenir au travail domestique, la relative souplesse avec laquelle les femmes chômeuses acceptent un travail nouveau et pénible, ce que peuvent faire les associations féminines pour lutter contre le chômage, tout cela a été rapidement traité par M^{me} A. de Montet, présidente de l'Alliance. L'après-midi, M. Ernest Bovet, secrétaire de l'Association suisse pour la Société des Nations, a parlé, avec l'optimisme et la foi qui le caractérisent, du *désarmement moral*.

Au repas en commun, où voisinait le vin d'honneur de la municipalité et le cidre doux pas-

suré par les femmes abstinences, MM. Cuérel, préfet, André, syndic, Jayet-Besson, président du Conseil communal, et le Dr. Pierre Warnéry, président de la commission scolaire, ont eu des paroles aimables et élogieuses pour les femmes et en particulier pour les Morgiennes, dont les autorités n'ont qu'à se louer et qu'on trouve toujours prêtes à rendre service à la communauté.

Paroles flatteuses, dictées par la chaleur communicative des banquets, sans doute, mais il nous faut bien constater, et avec quel plaisir! que le ton des autorités constituées parmi nous que nous convions à nos assemblées féminines a singulièrement changé depuis quelque dix ans.

S. B.

Union des Femmes de Genève.

L'Assemblée générale de l'Union des Femmes avait réuni un nombreux public, le samedi 13 mai. M^{me} Chapuisat, présidente, ouvrit la séance en rappelant en termes émus le souvenir de M^{me} Gourd, M^{me} Charles, M^{lle} Hélène Chantre, M^{me} Haltenhoff, M^{me} Heller, M^{lle} Dominicé, M^{lle} J. Calame et M^{me} Blavalet, membres que notre Société a eue le chagrin de perdre cette année. M^{lle} Cayla, secrétaire, présenta le rapport du Comité, qui passe en revue les activités de ce dernier: démarches auprès du gouvernement, représentation de l'Union à des commissions officielles ou privées, aux assemblées de Sociétés à Genève ou en Suisse, organisation des thés mensuels, avec causeries, du souper d'Escalade, avec sa revue, toujours si appréciée, thés et représentations en faveur de nos œuvres de crise, etc. Mais la principale préoccupation de cet hiver a été l'aide aux chômeuses. Notre bureau de dactylographie et celui de placement sont venus en aide à bien des personnes sans travail. La Commission des Vacances pour Mères de famille et celle du « Lit Jane Raymond » reçoivent de nombreuses demandes, car en ces temps difficiles, des femmes ont recouru à leurs bienfaits services. Enfin, la section de couture a confectionné des vêtements qui furent les bienvenus dans plusieurs œuvres; le Secrétaire des Intérêts féminins continue à donner des renseignements sur

les sujets les plus divers et la Bibliothèque, un des rouages les plus appréciés de notre société, a prêtés des livres par milliers et s'est enrichie d'un grand nombre d'ouvrages intéressants.

M^{lle} Emilie Trembley fit un rapport vivant sur le travail de la Commission de propagande. Les efforts de cet actif petit groupe ne sont pas vains, puisque nous avons eu le plaisir d'accueillir 46 nouveaux membres pendant cet exercice. Le rapport de l'Ouvroir, présenté par M^{me} Léon Barde, fit réaliser les multiples difficultés de cette organisation. Toutefois la situation est satisfaisante et de forts jolis trousseaux dont quelques pièces, dignes de la plus fine lingerie, montrent de quoi des chômeuses deviennent capables. L'aide pécuniaire de l'Union des Institutrices primaires est précieuse. Enfin pour terminer cette longue série de rapport, M^{me} Paul Lachenal résuma l'activité de la commission d'organisation des soirées familiales de rapprochement, qui groupent chaque mois des femmes de milieux différents dans un esprit de collaboration et d'entente.

Après cette longue partie administrative, le public écouta avec grand plaisir la fort jolie causerie de M^{me} Durward, une intrépide et courageuse compatriote, qui nous conta le voyage qu'elle entreprit seule, en auto, dans les Montagnes Rocheuses. Cette assemblée nous laisse une impression bienfaisante. Notre société est bien vivante et une entente cordiale règne entre ses membres.

M. C.

Un anniversaire.

L'Association des employées de commerce de la ville de Berne a fêté dernièrement le 20^e anniversaire de sa fondation. Cette Association, qui a été créée le 10 mars 1913 par 14 femmes courageuses, compte actuellement plus de 400 membres. Elle possède un secrétariat permanent avec bureau de placement, dirige le restaurant sans alcool « Daheim », a fondé une assurance vieillesse et de nombreux cours professionnels. Toutes ces institutions rendent de grands services et ces vingt ans de travail ont été des plus fructueux.

S. F.